



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 11957

Texte de la question

M. Philippe Meunier interroge M. le ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes, sur la composition de son cabinet. Afin de répondre aux exigences de transparence et de rigueur financières affirmées par le Président de la République, il souhaiterait connaître le nombre de collaborateurs qui composent le cabinet du ministre ainsi que le montant détaillé tant en personnel qu'en fonctionnement des coûts de ce cabinet.

Texte de la réponse

Le cabinet du ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes, est composé de 10 collaborateurs : - un directeur de cabinet, - un directeur de cabinet adjoint, - un chef de cabinet, - sept conseillers. Pour la période de juin à novembre 2012, la masse salariale correspondant à l'ensemble des personnels (toutes catégories confondues) de ce cabinet s'élève à 1,126 M€. La dotation du cabinet en frais de déplacements et missions s'élève à 340.000 euros en 2012. Sur ce montant, le cabinet du précédent ministre des affaires européennes a consommé 89.800 euros et le cabinet de M. Cazeneuve 106.900 euros, à la date d'octobre 2012.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11957

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 novembre 2012](#), page 6858

Réponse publiée au JO le : [29 janvier 2013](#), page 1006